



## Votation populaire du 25 septembre 2016

### Initiative populaire « Économie verte » : feuille d'information sur l'impact environnemental

# Atteintes à l'environnement : le logement, la mobilité et l'alimentation en ligne de mire

**Pour réduire l'empreinte écologique de la Suisse, des progrès doivent être faits en particulier dans les domaines du logement, de la mobilité et de l'alimentation. Le Conseil fédéral mise sur les incitations, le progrès technique et la sensibilisation.**

L'humanité consomme trop de ressources naturelles. Son empreinte écologique dépasse de presque 50 % la biocapacité de la planète. La population mondiale consomme en moins de huit mois les ressources naturelles d'une année entière. Si tous les êtres humains vivaient comme les Suisses, il faudrait presque trois planètes pour leur assurer un tel train de vie.

Plus des deux tiers de l'impact environnemental de la consommation suisse touche l'étranger (produits importés). Les principaux responsables en sont le logement, la mobilité privée et l'alimentation. Pour réduire cet impact, il faudrait donc prendre des mesures dans ces trois domaines en particulier.

## Logement

Dans le domaine du logement, il faut continuer de viser une baisse de la consommation d'énergie et des ressources. Les mesures de la politique climatique et de la Stratégie énergétique 2050 – par exemple la taxe sur le CO<sub>2</sub> pour les combustibles et le programme Bâtiments – contribuent à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> produites par les bâtiments. Les standards actuels pour les nouvelles constructions sont déjà élevés en ce qui concerne la consommation directe d'énergie. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires. Il faut agir au niveau de la durabilité des matériaux, du potentiel de réutilisation d'éléments de construction et d'une architecture qui s'adapte facilement aux habitants et aux différentes phases de la vie, de sorte que les espaces ne restent pas inutilisés.

## **Mobilité**

L'impact environnemental de la mobilité doit être réduit (p. ex. polluants atmosphériques, émissions de CO<sub>2</sub>). Des normes plus strictes et des moteurs plus efficaces contribuent à la réalisation de cet objectif et seront introduits en nombre à l'avenir. Parallèlement, des incitations à l'achat de véhicules dont la production respecte les ressources sont nécessaires. Davantage de véhicules électriques limiteront les émissions de CO<sub>2</sub> dues au trafic – de même qu'une conception globale des transports intelligente, privilégiant les transports publics et la mobilité douce (cyclistes, piétons).

## **Alimentation**

Environ 30 % des denrées alimentaires finissent aujourd'hui à la poubelle. Si l'on ne jetait que la moitié de ces denrées, on réduirait la charge environnementale totale de la Suisse de 5 % sans avoir à ralentir notre train de vie. L'impact environnemental peut également être limité par le choix des aliments consommés, par exemple, en optant davantage pour des produits de saison, locaux et préservant les ressources ou en se nourrissant davantage de produits végétaux. La Confédération mise sur la sensibilisation des consommateurs. De plus, elle soutient les initiatives volontaires de l'économie qui, dans le cas des matières premières ayant un impact écologique important comme l'huile de palme ou le soja, visent une part si possible élevée de produits élaborés de manière durable.